

<https://www.aefinfo.fr/depeche/722921-education-a-la-vie-affective-relationnelle-et-sexuell...>

✍ Elise Le Berre

🕒 5 min read

Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle : une intersyndicale demande un CSE pour examiner le programme

Alors que le CSE des 11 et 12 décembre a été annulé, une intersyndicale demande que l'instance se tienne tout de même le 17 décembre, afin d'examiner le programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, indique-t-elle dans un courrier au MEN le 9 décembre 2024. Un vote en CSE permettrait de "montrer le soutien de la communauté éducative" à ce texte, explique le Snes-FSU, même si la ministre démissionnaire ne pourra pas signer l'arrêté. Quant aux textes du "choc des savoirs" qui devaient aussi être examinés en CSE, l'intersyndicale appelle le MEN à suspendre toute décision.



Des syndicats demandent qu'un CSE se tienne le 17 décembre pour examiner le projet de programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Ministère Éducation nationale

Après l'annulation du CSE prévu les 11 et 12 décembre, la FSU, l'Unsa, la CFDT, la CGT, Educ'action, le Snaic et SUD-Éducation souhaitent que l'instance "soit convoquée le 17 décembre et n'examine que le programme d'Evans, sans traiter les textes 'choc des savoirs'", indiquent-ils dans un courrier envoyé au ministère de l'Éducation, le 9 décembre 2024, qu'AEF info a pu consulter.

Un vote en CSE pour "montrer le soutien de la communauté éducative"

Ces projets de programmes, pour lesquels Pap Ndiaye avait saisi le CSP en juin 2023 afin d'assurer l'effectivité des trois séances obligatoires par an ([lire sur AEF info](#)), ont fait l'objet d'une fronde de la part d'associations de familles catholiques, et de syndicats de l'enseignement privé ([lire sur AEF info](#)). La position du ministre en charge de la Réussite scolaire et de l'Enseignement professionnel, qui avait estimé le texte "en l'état, pas acceptable" ([lire sur AEF info](#)) avait aussi amené la ministre de l'Éducation à rappeler son soutien à ce programme ([lire sur AEF info](#)).

Si, en tant que ministre démissionnaire, Anne Genetet ne pourra pas signer d'arrêté, les syndicats espèrent "asseoir le plus possible" ce texte, explique auprès d'AEF info Sophie Vénétiay. L'idée, avec un vote en CSE, serait aussi de montrer le soutien de la communauté éducative à ce programme. D'autant plus qu'avec le vote de la motion de censure, les syndicats craignent que "la fenêtre se soit refermée" pour ce texte, dont la première version a été publiée en mars dernier par le CSP.

Groupes : "le MEN doit suspendre toute décision qui brusquerait la communauté éducative"

Le CSE de cette semaine devait aussi examiner d'autres textes : ceux du "choc des savoirs", notamment la nouvelle mouture du DNB ([lire sur AEF info](#)), l'extension des groupes au collège en 4e et 3e, et un décret habilitant le ministère de l'Éducation à organiser les enseignements en groupes au collège ([lire sur AEF info](#)), après l'annulation de l'arrêté par le Conseil d'État. Les syndicats estiment "inacceptable que le ministère agisse de manière aussi inconséquente sur un sujet qui engage les apprentissages des élèves et la préparation de rentrée 2025".

La démission du gouvernement "doit amener le ministère à suspendre toute décision qui brusquerait une nouvelle fois la communauté éducative", alertent-ils.